

Casablanca, le 16 juillet 2025

## AVIS MAROCLEAR N° 367/2025

### Mise en ligne du service OST – Dividendes

MAROCLEAR informe l'ensemble des affiliés que, à compter du **18 juillet 2025**, les demandes de traitement des opérations sur titres relatives au paiement des dividendes devront être soumises exclusivement en ligne, via le nouvel Espace Digital « My Maroclear ».

La prise en charge d'une demande requiert le téléchargement d'une copie électronique des documents suivants :

- Le procès-verbal de l'assemblée générale ayant décidé du dividende ;
- La fiche de centralisation dûment complétée, signée et cachetée.

Les demandes doivent être complétées en ligne au plus tard dix (10) jours ouvrés avant la date de détachement du dividende.

En cas de difficulté, veuillez contacter les services de la Direction des Opérations ou envoyer un courriel à l'adresse [my-maroclear@maroclear.com](mailto:my-maroclear@maroclear.com)

**Direction des Opérations**